



Vivez Lac-Etchemin...
goûtez notre **hospitalité**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

LE PROGRAMME MUNICIPAL DE REVÉGÉTALISATION DES RIVES DU LAC ETCHEMIN ÉDITION 2012

Lac-Etchemin, **jeudi le 31 mai 2012** – À la suite du projet « Escouade Lacs » qui s’est déroulé à Lac-Etchemin au cours de l’été 2009, les riverains du lac Etchemin disposeront d’une troisième et dernière année afin d’appliquer les recommandations incluses dans le **cahier du propriétaire riverain** concernant l’aménagement des rives. En effet, une bande riveraine adéquate est très importante afin de protéger et de conserver les lacs et les cours d’eau. En maintenant ou en améliorant la végétation des berges, on s’assure de la santé des plans d’eau tout en prévenant les épisodes de cyanobactéries.

1 650 végétaux d'espèces différentes et florifères et 400 feuillus pour favoriser leur plantation dans la bande riveraine des propriétés en bordure du lac

Le samedi 9 juin 2012 (entre 9 h à 12 h) à l'Éco-Parc des Etchemins, pour une troisième et dernière année, la Municipalité de Lac-Etchemin avec la collaboration et la participation de l'Association de protection du lac Etchemin (APLE), offre aux riverains le programme municipal de revégétalisation qui consiste à remettre gratuitement 1 650 végétaux d'espèces différentes et florifères pour favoriser leur plantation dans la bande riveraine des propriétés en bordure du lac. Lors de cette même journée, l'APLE remettra également 400 feuillus gratuitement aux riverains qui se présenteront avec leur carte de membre.

Toutes les espèces sélectionnées sont indigènes, adaptées aux milieux riverains et possèdent la fonction de stabilisation des berges. **Les espèces offertes sont : Aronie noire, Cornouiller stolonifère, Ronce odorante, Sureau blanc, Spirée à larges feuilles, Myrique baumier, mLis du Canada, Heliopsis faux hélianthe, Physostégie de Virginie, Vigne des rivages, Iris versicolore, Viorne cassinoïde et Myrique baumier.** Afin d’accélérer la revégétalisation des rives du lac Etchemin, la Municipalité de Lac-Etchemin priorise les zones les plus critiques. En effet, les arbustes seront attribués par terrain et selon l’état de la bande riveraine.

Des travaux visant à évaluer l'évolution de l'état des aménagements de protection de la bande riveraine du lac Etchemin

En août 2012, des travaux visant à évaluer l'évolution de l'état des aménagements de protection de la bande riveraine du lac Etchemin et, par la suite, la production d'un rapport présentant un bilan complet en cette matière, seront effectués par « l'Escouade Lacs » en collaboration avec le Conseil de bassin de

l'Etchemin (CBE). Par la suite, un rapport sera remis au Conseil municipal afin qu'il puisse prendre une décision éclairée sur la suite à donner au cours des prochaines années concernant cet important dossier environnemental.

Conséquemment, les élus municipaux regarderont la nécessité et la pertinence de reconduire les mesures préventives et de sensibilisation ou de régler spécifiquement les interventions et obligations des propriétaires en matière de révégétalisation de la bande riveraine.

-30-

Pour information : Laurent Rheault, M.A.P., OMA
 Directeur général/secrétaire-trésorier
 Tél. (418) 625-4521
 Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net